

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JUILLET 2020

Le 6 juillet deux mille-vingt à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint Léger dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DEFOULOUNOUX David, Maire.

Date de convocation : 02/06/2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

ARENE Jean-Claude	DEFOULOUNOUX David	METREAUD Christine
BRODU Julien	DENIS Marianne	BOUQUET Elodie
CARREAU Carine	FEILLEUX Christelle	VALLART Alain
CHAURAUD Bénédicte	GAUVIN Thierry	
CHIERONI Philippe	LELEU Sandrine	

Absente excusée : BONNEAU Régis, ROCHARD Cédric.

Procuration : Monsieur ROCHARD Cédric donne procuration à DEFOULOUNOUX David et Monsieur BONNEAU Régis donne procuration à METREAUD Christine.

Madame LELEU Sandrine a été élue secrétaire de séance : 15 POUR.

Le Maire annonce que, le point 2 du paragraphe 1 de l'ordre du jour ne peut être voté ce soir puisque la délibération a déjà été réalisée en octobre 2018.

Madame LELEU Sandrine a été élue secrétaire de séance : 15 POUR.

Approbation du procès-verbal du 23 mai 2020 : 15 POUR

Approbation du procès-verbal du 8 juin : 15 POUR

Lecture et approbation de l'ordre du jour : 15 POUR.

Le Maire déclare la séance ouverte. Ouverture de séance : 20h26.

1. DÉLIBÉRATIONS A VOTER :

1 Subventions aux associations 2020

Mme METREAUD Christine expose au Conseil Municipal les propositions de la commission des finances concernant le montant des subventions pour les associations au titre de l'année 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide des subventions suivantes :

Associations	Subventions accordées
- Les Amis des Chevaux Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1	600,00 €
- Les Cheveux d'Argent Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1	200,00 €
- Les Amis de Léo Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1	150,00 €
- Gymnastique Légéroise de Saint Léger, Les Libellules - Madame METREAUD et Madame LELEU de l'association Gymnastique Légéroise sont absentes lors du vote. (Sorti à 21h00, retour à 21h10) Vote des élus : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6	300,00 €

- ACCA de Saint-Léger			
Vote des élus : POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 2	600,00 €
- Comité des fêtes			
Vote des élus : POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	600,00 €
- Les Cigognes Légéroises			
Vote des élus : POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	300,00 €
- Les Pêcheurs de la Seugne			
Vote des élus : POUR : 12	CONTRE : 2	ABSTENTION : 1	100,00 €
- APEDA – Association française de Parents d’Enfants et d’Adultes en Difficulté d’Apprentissage du langage écrit et oral			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	100,00 €
- Le Secours Catholique			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- France Alzheimer 17			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- Ligue contre le cancer			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- Un Hôpital pour les Enfants			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- Les Restos du Cœur			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- Association française des sclérosés en plaques			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	50,00 €
- Association des Saint-Léger de France			
Vote des élus : POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	31,60 €

2 « Autorisation Travaux sur voirie communale accidentogène :

La commune a reçu du département de la Charente-Maritime un courrier concernant la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux.

A ce titre, le conseil municipal décide de présenter une demande de subvention.

2. PROJETS À VENIR :

Il est nécessaire d'envisager la réfection du parking du cimetière ainsi que celui de la salle des fêtes de Lijardière.

Des devis sont en cours de réalisation.

Une demande de subvention « Amende de police » est envisagée, celle-ci pourrait couvrir 40% des frais à engager.

3. MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES :

Auparavant, c'était les employés communaux qui réalisaient la remise et la réception des clés des salles communales ainsi que l'état des lieux.

A présent ce sont les élus qui se chargeront de cette tâche.

4. QUESTIONS DIVERSES :

Première question : le logement communal situé à Lijardière est en cours de réfection.

Une réunion de chantier est programmée le vendredi 17 juillet 2020 à 08h30.

Deuxième question : mise en place des points de collecte collectifs des ordures ménagères.

Une réunion publique sera programmée ultérieurement.

Troisième question : les travaux de la traverse Le Peu. Ils devraient débiter au Printemps 2021. Une réunion publique sera organisée.

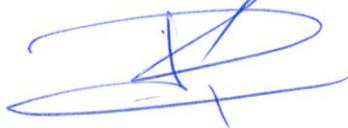
Quatrième question : la réduction du temps d'éclairage public. Les horaires de l'éclairage public varient selon différents critères. Une étude va être réalisée. Pour ce faire, une réunion se tiendra le jeudi 09 juillet avec les représentants de la SDEER.

Questions diverses :

- la course cycliste organisée par l' APOGE
- point bref sur le lotissement « les Rives de la Seugne ». Deux terrains viennent d'être vendus, deux restent en vente.
- les « panneaux pockets » : projet en cours d'étude.

Fin de séance : 22h36

Le secrétaire de séance,
Madame LELEU Sandrine.



Le Maire,
Monsieur DEFOULOUNOUX David



